

RALLYE REGIONAL DE BEUZEVILLE - HONFLEUR REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes FFSA.

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement	dès réception du visa	
Ouverture des engagements	dès réception du visa	
Clôture des engagements	Lundi 24/10/2022	Cachet de la Poste faisant foi
	à 23h59	
Parution du carnet d'itinéraire	Samedi 29/10/2022	Brasserie « Le XV »
	de 09h00 à 19h00	60 rue Constant Fouché
	Dimanche 30/10/2022	27210 Beuzeville
	de 09h00 à 19h00	
	Vendredi 04/11/2022	
	de 09h00 à 19h00	
Dates et heures des reconnaissances	Samedi 29/10/2022	
	de 09h00 à 19h00	
	Samedi 05/11/2022	
	de 09h00 à 19h00	
Direct / Listes / Classements		http://www.rallygt.net/rrnm2022/
Vérifications administratives	Samedi 05/11/2022	Garage LV Autos 27
	de 14h30 à 18h00	ZAC de la Carrellerie
		27210 Beuzeville
Vérifications techniques	Samedi 05/11/2022	Place de la République
·	de 15h00 à 18h30	27210 Beuzeville
Heure de mise en place du parc de départ	Samedi 05/11/2022	Communauté de communes
	à 15h00	av 46 Royal Marine Commando
		27210 Beuzeville
1 ^{ère} réunion des Commissaires Sportifs	Samedi 05/11/2022	Communauté de communes
	à 18h00	av 46 Royal Marine Commando
		27210 Beuzeville
Tableau d'affichage physique	Samedi 05/11/2022	Communauté de communes
		av 46 Royal Marine Commando
		27210 Beuzeville
Publication des équipages admis au départ	Samedi 05/11/2022	Voir tableau d'affichage physique
	à 20h30	
[ETAPE 1]	Samedi 05/11/2022	Voir tableau d'affichage physique
Publication des heures et ordres de départ	à 20h30	
Tableau d'affichage physique	Dimanche 06/11/2022	Podium du Parc
		Parking Quai Gallien
		14600 Honfleur
[ETAPE 1]	Dimanche 06/11/2022	Communauté de communes
Départ	à 09h15	av 46 Royal Marine Commando
	(basé sur le 1 ^{er} national)	27210 Beuzeville
[ETAPE 1]	Dimanche 06/11/2022	Voir tableau d'affichage physique
Publication des résultats partiels	30min après l'arrivée du	<i>5</i> 5 . , , ,
·	dernier concurrent	

PERMIS D'ORGANISATION

DATE: 30 août 202

N°:

[ETAPE 1]	Dimanche 06/11/2022	Parking Quai Gallien
Arrivée	à partir de 14h12	14600 Honfleur
	(basé sur le 1 ^{er} national)	
Vérifications finales		Parking Quai Gallien
		14600 Honfleur
Taux horaire de la main d'œuvre		60 € TTC
Publication des résultats définitifs du rallye	Dimanche 06/11/2022	Voir tableau d'affichage physique
	dès que possible	
Vérifications finales	Dimanche 06/11/2022	Parking Quai Gallien
	dès publication des	14600 Honfleur
	résultats	

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile Normandie organise le 19^{ème} Rallye Régional de Beuzeville-Honfleur en qualité d'organisateur administratif.

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile de Normandie le ...(date)...... sous le numéro ...(numéro)... et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro ...(numéro)... en date du ...(date)......

Organisateur technique

Nom: Ecurie Saint-Hélier

Adresse: Espace Campion – 297 rue Louis Pasteur à Beuzeville 27210

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1^{er} des prescriptions générales édictées par la FFSA

1.1P. OFFICIELS

Président du Collège des Commissaires Sportifs	Françoise MAWDSLEYLicence n°1653
Commissaires Sportifs	Annick LARUELicence n°19109
	Sylvain CHAMPROBERTLicence n°18483
Directeur de Course	Alain OVIEVELicence n°196080
Commissaire Technique responsable	Jacques SALENNELicence n°18219
Commissaires Techniques adjoints	Francis BALLENGHEINLicence n°5641
	Claude OLLIVIERLicence n°16353
	William BLOTLicence n°236179
Médecin chef	Denis PETERS
Chargés des relations avec les concurrents	Myriam MAWDSLEYLicence n°11115
	Claude CHRISTELLicence n°9367

1.2P. ELIGIBILITE

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés ne recevront pas d'accusé de réception d'engagement. La liste des engagés sera régulièrement mise à jour sur le site <u>www.ecuriesainthelier.fr</u> De même, les convocations pour les vérifications administratives seront également publiées sur le site www.ecuriesainthelier.fr

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 19^{ème} Rallye Régional de Beuzeville-Honfleur doit envoyer à l'adresse ci-dessous (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement dûment complétée, avant le Lundi 24 Octobre 2022 à 23h59.

RallyGT	Contact : Raphael Voisin	
19 rue Hamelin	Mail: rvoisin@rallygt.fr	
27700 LES ANDELYS	Téléphone : 06.51.77.62.54	

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 50 voitures maximum.

Si le nombre de concurrents de l'épreuve nationale est inférieur à 70, la liste des concurrents au rallye régional sera complétée par les équipages en liste d'attente, dans l'ordre de celle-ci, afin de compter 120 équipages au total (épreuve nationale et épreuve régionale).

- **3.1.11.1P.** Les droits d'engagement sont fixés :
- avec la publicité facultative des organisateurs :310 €

Une remise de 30,00€ sera effectuée, par membre de l'Ecurie Saint-Hélier (liste des membres arrêtée au 01/10/2022), participant au 19ème Rallye Régional de Beuzeville-Honfleur 2022.

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

Les chèques ne seront encaissés qu'à l'issue des vérifications.

Tout forfait doit être déclaré par écrit, soit par courrier envoyé à l'adresse figurant à l'article 3.1.5P soit par courrier électronique à l'adresse-mail figurant à l'article 3.1.5P.

Tout concurrent forfait avant le 01/10/2022 23h59, sera intégralement remboursé.

Entre cette date et le début des vérifications administratives, une retenue de 40% sera appliquée. A partir des vérifications administratives, l'engagement sera acquis à l'organisateur.

3.3P. L'épreuve régionale partira après l'épreuve nationale.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

4.3P. ASSISTANCE

L'assistance sera uniquement autorisée	Zone Artisanale
	46ème Avenue Royal Marine Commando
	Beuzeville 27210

ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

5.2P PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

6.1P. DESCRIPTION

Le 19^{ème} Rallye Régional de Beuzeville-Honfleur représente un parcours de 107,400 km.

Il est divisé en 1 étape et 2 sections.

Il comporte 4 épreuves spéciales d'une longueur totale de 39,080 km.

Les épreuves spéciales sont :

ES 7 / 9 d'une longueur de 11,070 km
ES 8 / 10 d'une longueur de 8,470 km

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Le nombre de passages en reconnaissance autorisé dans chaque ES est de 3.

Les reconnaissances auront lieu aux dates et heures indiquées au paragraphe « PROGRAMME – HORAIRES ».

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX ET COUPES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.

Les primes seront distribuées suivant le tableau ci-après :

	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}
Général	310€	200 €	125€	75 €
Classe jusqu'à 2 partants	130 €			
Classe jusqu'à 4 partants	260€			

Classe jusqu'à 10 partants	260 €	175 €		
Classe au-delà de 10 partants	260 €	175 €	100 €	
Féminine (pilote et copilote féminines)	150€			
Jusqu'à 2 partants				
Féminine (pilote et copilote féminines)	150€	80 €		
Au-delà de 2 partants				

Une coupe sera remise au vainqueur du scratch, pour le challenge « Denis Delahaye ». Une coupe sera remise aux quatre premiers du scratch, et à chaque équipage recevant une prime. Les coupes seront remises au podium d'arrivée, les primes, la semaine suivante par voie postale.

ANNEXE n°1 – HORAIRE-TIMING

ETAPE 1 – DIMANCHE 06 NOVEMBRE 2022					
SECTION 4 <i>(horaire du 1^{er} national)</i>					
CH 6B	CH 6B SORTIE DE PARC FERME / ENTREE ASSISTANCE				09h15
CH 6C	SORTIE PARC D'ASSISTANCE			00h30	09h45
CH 7	AVANT ES 7	5,100		00h10	09h55
	ES 7		11,070	00h03	09h58
CH 8	AVANT ES 8	8,300		00h30	10h28
	ES 8		8,470	00h03	10h31
CH 8A	ENTREE REGROUPEMENT	11,100		00h30	11h01
	SECTION 5 (horaire du	1 ^{er} nation	al)		
CH 8B SORTIE REGROUPEMENT				01h00	12h01
CH 8C	ENTREE PARC D'ASSISTANCE	19,060		00h25	12h26
CH 8D	SORTIE PARC D'ASSISTANCE			00h30	12h56
CH 9	AVANT ES 9	5,100		00h10	13h06
	ES 9		11,070	00h03	13h09
CH 10	AVANT ES 10	8,300		00h30	13h39
	ES 10		8,470	00h03	13h42
CH 10A	ENTREE EN PARC FERME FINAL	11,100		00h30	14h12

[⇒] Pas de pénalités pour pointage en avance au CH10A

ANNEXE n°2 - PLAN DES INFRASTRUCTURES

